

# Les cahiers

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC septembre 2013



## Quelle place pour le territoire briochin en Bretagne ?

Sortir des logiques  
de concurrence entre les territoires

Peseurt plas evit tiriad  
Sant-Brieg e Breizh ?

Paouez gant tro-spered  
ar c'hevezerezh etre  
an tiriadoù

## Conseil de développement



# contexte

Quelle place pour le territoire briochin en Bretagne ?

Peseurt plas evit tiriad Sant-Brieg e Breizh ?

Sortir des logiques de concurrence entre les territoires  
Paouez gant tro-spered  
ar c'hevezerezh etre an tiriadoù



Le Conseil de développement est une association consultative, créée aux côtés du Syndicat mixte du Pays de Saint-Brieuc et de Saint-Brieuc Agglomération. Elle réunit des femmes et des hommes, qui représentent différents secteurs de la vie locale : économie, emploi, culture, santé, formation,... et bien sûr des habitants.

Les participants s'informent, débattent et participent aux politiques locales.



En 2013, Saint-Brieuc Agglomération a confié à son Conseil de développement une réflexion sur la place de son territoire en Bretagne.



**Une question récurrente :** la charte du pays, écrite dans les années 2000 ambitionnait de faire du pays de Saint-Brieuc le « pivot de la Bretagne Nord ». La question de la place du territoire en Bretagne, et notamment sur la côte nord se posait déjà. Depuis, élus comme membres du Conseil de développement soulèvent régulièrement cette question : comment le territoire briochin peut-il exister, entre Rennes et Brest, deux pôles urbains plus importants ?



**Une question de plus en plus prégnante :** Aujourd'hui, le nord Bretagne se structure autour de deux pôles majeurs : Rennes, Saint-Malo et Brest, Morlaix, Lannion. Ces pôles se réfèrent à la notion de métropole qui est de plus en plus utilisée pour structurer les territoires, asseoir leur développement économique et leur compétitivité. Dans ce contexte, les villes moyennes, et notamment Saint-Brieuc, se posent la question de leur avenir. Les politiques européennes, nationales, régionales et départementales en cours de redéfinition offrent également l'occasion de mener une réflexion stratégique, sur le devenir du territoire et son inscription dans un contexte plus global.

La commande de Saint-Brieuc Agglomération a permis au Conseil de développement de mettre en place un groupe de travail, qui a débattu de ces questions pendant quelques mois. Pour enrichir ses réflexions, il s'est appuyé sur des auditions et échanges avec divers experts et acteurs locaux. Ce cahier synthétise les constats et préconisations issus de ces échanges.

# 2 principes

guident la réflexion



## Sortir de la logique de concurrence entre les territoires

### Un accroissement de la concurrence entre les territoires

Dans un contexte où l'attractivité est considérée comme le moteur du développement (attractivité économique, touristique, démographique,...), les territoires sont de plus en plus en concurrence.

Parallèlement, le développement du phénomène de métropolisation, concept par ailleurs relativement flou selon l'échelle considérée, pousse également les territoires à s'opposer : pour les uns, il s'agira d'exister face à la métropole ; pour les autres, il s'agira de se grouper avec un voisin, pour contrer le poids de tel autre... Pour autant, le poids démographique d'un territoire est-il une garantie de son dynamisme ?

*Les palmarès qui classent, hiérarchisent les territoires selon qu'ils soient décrits comme les plus « attractifs », les plus « agréables », les plus « verts », les plus « dynamiques »,... se multiplient.*

### Un frein pour les projets

Ces logiques de concurrence, la course à l'attractivité, brouillent les territoires, car elles font fi du développement endogène. Elles nuisent à une vision d'ensemble, globale et cohérente... et donc aux habitants, pour qui les territoires ont du sens, notamment pour les pratiques qu'ils permettent.

La réflexion engagée s'enracine donc dans l'idée qu'il est nécessaire de sortir de ces logiques de concurrence entre les territoires, afin de développer un projet pour le territoire, et les coopérations entre les différents acteurs.

## Des échelles territoriales multiples et croisées

### Le sens du territoire dépend des pratiques et du projet

En préambule de sa réflexion, le Conseil de développement a choisi de s'interroger sur le territoire qui fait sens pour les participants, les acteurs locaux, les habitants.

Ainsi, les territoires d'appartenance sont multiples, et pas forcément dans la continuité géographique. Si les territoires administratifs font sens parce que de nombreux projets sont menés à cette échelle, des territoires plus fins (le quartier) ou au contraire plus vastes (dissociation entre lieu de travail, de formation et lieu de vie) peuvent également faire sens. À cela s'ajoutent des frontières historiques ou symboliques car le territoire est un repère identitaire.

C'est donc autour d'un projet, partagé, que le territoire prendra tout son sens, mais également toute sa place en Bretagne.

### Un territoire organisé autour d'un centre

Si le territoire qui affirmera sa place en Bretagne n'a pas de contours figés, il est organisé autour d'un centre, qui concentre un certain nombre d'activités et de services : la ville de Saint-Brieuc, entourée des communes voisines, Langueux, Plérin, Ploufragan, Trégueux. Le territoire étudié est ensuite nécessairement plus large ; le Conseil de développement ne souhaite pas enfermer sa réflexion dans un territoire administratif, forcément réducteur pour appréhender des flux et des échanges.

*Le Zoopôle est à Ploufragan, mais il ne prend tout son sens pour le territoire que lorsqu'il s'articule avec les industries agroalimentaires lamballaises, ou les nombreuses exploitations agricoles du département.*

*L'office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc dispose de moyens importants ; toutefois le potentiel touristique de la baie ne peut être appréhendé pleinement sans les caps d'Erquy et de Fréhel, l'île de Bréhat, la ville de Dinan, et plus globalement l'appartenance à la Bretagne, destination à l'identité forte et reconnue.*

# constats

## et préconisations

### Une Bretagne polycentrique, où la logique de concentration s'accroît

#### Une tendance à la concentration

La capitale rennaise joue un poids conséquent pour la région, puisque son aire urbaine représente environ le quart de la démographie régionale. Le rapprochement avec la capitale nantaise, dans le cadre du pôle métropolitain Loire-Bretagne confirme ainsi le déplacement progressif du centre de gravité régional vers l'est. La nouvelle approche de la décentralisation et les tendances actuelles, qui font des métropoles le pivot de l'aménagement du territoire, devrait amplifier cette logique, déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années. Par ailleurs, on peut également identifier des logiques de conurbation qui se développent, au sud, le long de l'axe Quimper, Lorient, Auray, Vannes et à l'ouest, autour de Morlaix et Brest.

*La logique de concentration est souvent justifiée par des contraintes économiques : massifier pour économiser. Des échanges à partir d'un exemple concret, la régionalisation du centre de tri, ont montré que les logiques à l'œuvre derrière cette concentration étaient multiples et complexes.*

#### La force des réseaux bretons dans une armature urbaine polycentrique

Comme l'a montré l'étude menée par le réseau des agences d'urbanisme et de développement bretonnes, le développement régional est le fait de la diversité de ses territoires ; de nombreuses aires urbaines bretonnes (qu'elles soient petites, moyennes ou grandes) connaissent ainsi un développement (démographique, économique, technopolitain...) : l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes, et la taille de l'aire urbaine n'est pas un critère déterminant pour mesurer son développement et son dynamisme.

*Pour le Conseil de développement, le territoire métropolitain pertinent, c'est la Bretagne en réseau !*

#### Préconisation

##### S'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX BRETONS ET LES RENFORCER

# 1

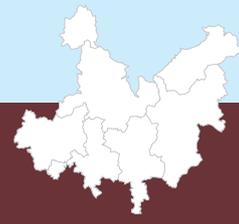
*Les réseaux bretons sont des lieux d'échanges et de co-construction, mais sont également le support du développement régional et local. De nombreux réseaux existent déjà, et expérimentent collectivement : réseaux des technopôles, des agences locales de l'énergie, des conseils de développement,... Ces dynamiques permettent de renforcer les actions locales, en leur donnant plus de poids, d'ambition, et de cohérence. Il est donc nécessaire de développer et renforcer les réseaux bretons.*

#### Préconisation

##### IDENTIFIER ET VALORISER LES ATOUTS DU TERRITOIRE BRIOCHIN

# 2

*Les atouts du territoire doivent être précisément identifiés, afin de constituer les leviers de son développement. Ces atouts ne sont pas définis en opposition, mais dans une logique de complémentarité ou de continuité, avec les territoires voisins. Ces atouts sont connus et le Conseil de développement tient à les rappeler une fois de plus : qualité du cadre de vie avec la spécificité des vallées, proximité (géographique et relationnelle), technopôle de renommée internationale, importante façade littorale, situation géographique centrale en région, dynamisme de la vie artistique, culturelle et associative, équipements nombreux,...*



## Saint-Brieuc en Bretagne

### Une des principales agglomérations bretonnes, au poids démographique relatif

Le territoire briochin compte parmi les principales agglomérations bretonnes : ainsi, l'aire urbaine briochine représente 5% du poids démographique régional, et environ 6% des emplois bretons.

*Selon que l'on compare le poids démographique des agglomérations ou des aires urbaines bretonnes, le territoire briochin se positionne en 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> position. Il est toutefois intéressant de noter que ce pourcentage baisse considérablement, si l'on prend en compte le poids démographique de l'axe Rennes – Nantes – Saint-Nazaire ! Ces chiffres ont donc un intérêt relatif, car le territoire sera toujours le plus gros et le plus petit d'un autre.*

Source : données INSEE - 2010

Au cours des dernières décennies, le territoire briochin a connu une croissance (démographique, économique) comparable aux autres territoires proches démographiquement. Le territoire est donc un pôle important pour la Bretagne, et ce, bien qu'il ait été sévèrement touché par la crise.

*En volume, le pays de Saint-Brieuc est celui qui a perdu le plus d'emplois salariés marchands, de juin 2008 à juin 2012 (moins 2555 emplois).*

Source : « les pays bretons dans la crise »  
Note des agences d'urbanisme et de développement bretonnes – mars 2013

### Une ville centrale et accessible, ouverte sur la mer

C'est une évidence géographique, mais elle est toutefois utile à rappeler : Saint-Brieuc est une ville centrale en Bretagne. Par la route, la mer, ou le chemin de fer, elle est plutôt bien desservie. L'ouverture sur la mer est une autre caractéristique évidente, mais néanmoins essentielle du territoire briochin.

## Les atouts d'une ville moyenne

### La proximité

Cette proximité, tant géographique que relationnelle, a été largement mise en avant lors des rencontres. Elle permet de faciliter l'accès aux services existants, au-delà des limites administratives, mais également l'interconnaissance, et les coopérations (formelles ou non) entre acteurs locaux.

Dans plusieurs de ses travaux, le Conseil de développement souligne que les diverses évolutions économiques, écologiques, sociales pourraient jouer en faveur de la proximité et de l'ancrage local des pratiques, tout en facilitant toujours plus l'ouverture sur le monde. Le territoire briochin dispose donc là d'un atout supplémentaire pour l'avenir.

*Les acteurs de l'innovation, du développement économique et de l'emploi, de l'université, du développement local sont regroupés afin de promouvoir, valoriser et développer l'innovation sociale sur le territoire.*

### Des acteurs structurés

Le statut de ville moyenne permet au territoire de disposer d'un certain nombre de moyens (ingénierie, structuration,...), d'équipements et de services. C'est un atout conséquent pour le territoire, qu'il s'agit de valoriser.

### Un territoire propice à l'expérimentation et à la création

La taille moyenne, la qualité du cadre de vie, la proximité et la structuration des acteurs constituent un terreau fertile pour un développement local, créatif et endogène.

*L'offre culturelle locale est riche et variée. Les événements, petits ou grands, et rythment la vie locale, la présence de nombreux créateurs et artistes est un atout considérable pour le territoire.*

# constats

## et préconisations

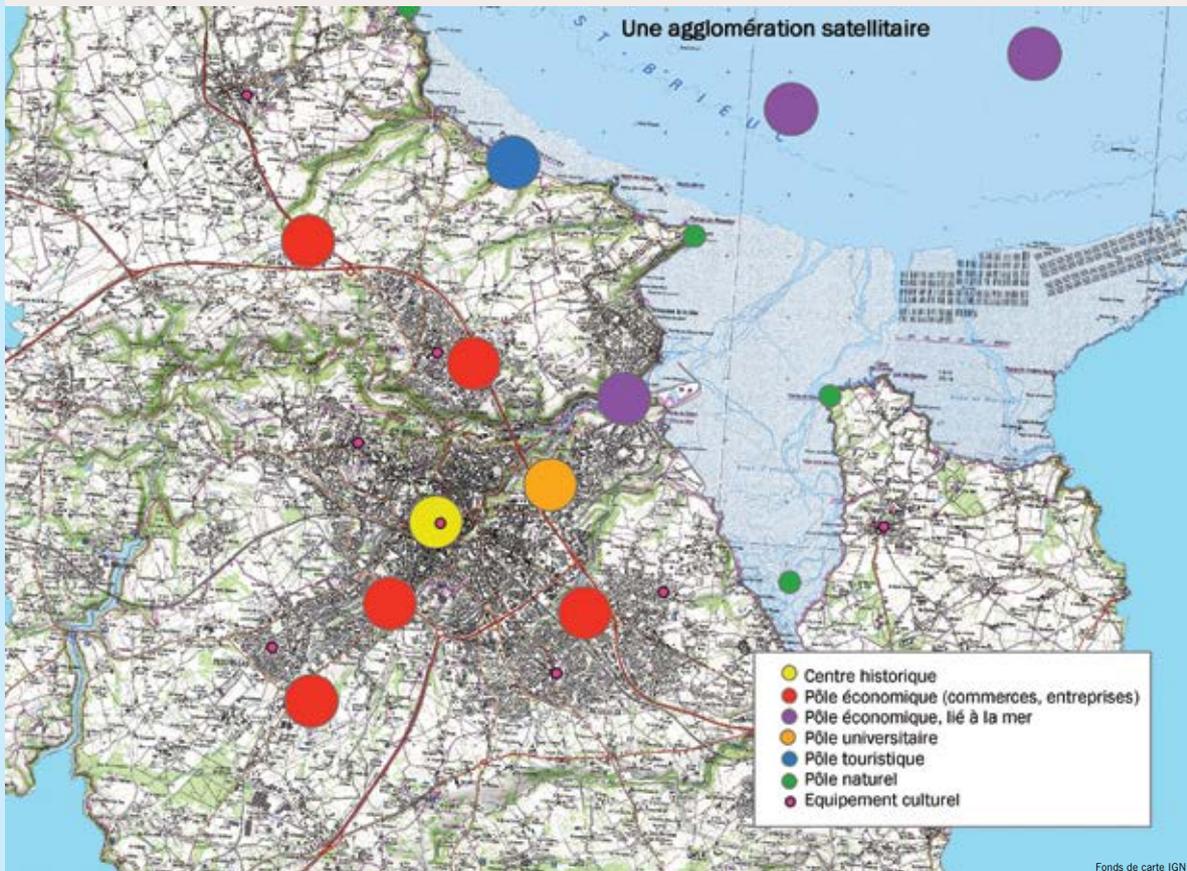
### Une structuration territoriale originale

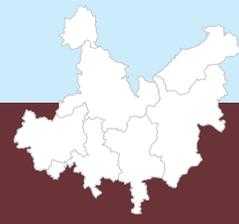
#### Une agglomération « satellitaire »

L'agglomération briochine ne concentre pas de nombreuses activités en un lieu unique. Elle répartit, sur l'ensemble de son territoire, diverses fonctions : la Technopôle à Ploufragan, une station touristique balnéaire à Plérin, un pôle commercial conséquent à Languueux, une zone portuaire au Légué, un centre historique et administratif à Saint-Brieuc, ... ces différentes polarités (existantes ou à venir) sont organisées autour d'un territoire à la géographie particulière : vallées et trames vertes en cœur de villes, façade littorale modèlent le territoire.

Les équipements sont également répartis sur tout le territoire ; à titre d'exemple, les salles culturelles ont été positionnées sur la carte, mais les équipements sportifs, bibliothèques, ... auraient tout aussi bien pu être positionnés, renforçant ainsi ce constat.

Assurer des liens, une synergie, une complémentarité entre ces équipements et pôles est donc un enjeu majeur pour le territoire.





## Une identité forte des différents quartiers de l'agglomération

Si l'échelle du quartier est l'échelle de proximité par excellence, elle prend une dimension spécifique localement. En effet, les différents quartiers qui composent les communes de l'agglomération ont une identité marquée : selon que l'on habite les Villages, Cesson, Robien, le Légué ou les grèves de Langueux, on n'habite pas le même « pays ». Ainsi, l'enjeu des déplacements doux à une échelle plus fine est également important.

## Son centre fragilisé mérite une mobilisation collective

L'actuelle fragilité du centre-ville briochin est un enjeu collectif, qui concerne autant la ville de Saint-Brieuc que les communes voisines, l'agglomération, le pays, le département et la région. Le territoire est satellitaire ; toutefois le centre-ville est une locomotive pour le territoire, un repère identitaire. L'externalisation d'un certain nombre de fonctions, la fragilité commerciale, l'omniprésence de la voiture sont des enjeux vitaux pour le devenir du centre, qui vit de et pour le reste du territoire.

*Les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du Schéma de cohérence territoriale en révision prévoient de structurer le développement du territoire sur les centralités, une nécessité à l'heure de la densification. Cette structuration, qui vise à limiter l'extension urbaine est nécessaire, tant pour l'habitat que pour les commerces, les zones d'emplois, et la préservation des espaces agricoles.*

### Préconisation

# 3

RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DES ACTEURS DE QUARTIERS

*Sur le territoire briochin, les lieux de proximité méritent ainsi d'être valorisés, les acteurs de quartiers (associations, comités de quartiers) identifiés et reconnus comme des interlocuteurs.*

### Préconisation

# 4

POUR UNE MOBILITÉ APAISÉE DANS L'HYPERCENTRE BRIOCHIN

*« Compte tenu de la saturation automobile de l'hyper centre, un plan de circulation devrait être défini afin de ne plus permettre aux voitures de traverser le centre-ville de Saint-Brieuc. Ce nouveau mode de fonctionnement s'appuierait sur l'identification d'un espace central, englobant les principaux sites administratifs, culturels et commerciaux du centre. Ce « cercle de vie » serait ensuite desservi par des parkings centrés, mais les rues concernées seraient intégralement basculées en zone apaisées et aménagées de façon à laisser les piétons et cyclistes prioritaires. [...] La traversée de ce cercle serait enfin interdite, afin de canaliser les flux des voitures, et éliminer l'intégralité des flux de transit. »*

### Préconisation

# 5

FAIRE DU QUARTIER DE LA GARE UN NŒUD STRATÉGIQUE

*Avec les aménagements en cours et le projet Bretagne Grande Vitesse, ce quartier va évoluer. Le Conseil de développement rappelle la nécessité d'en faire un véritable nœud pour le territoire : commerces, logements, bureaux s'y installeront. À titre d'exemple, et vu sa proximité avec la gare, le bâtiment qui accueillait la CAF pourrait entre autre accueillir des salles de réunions destinées à la visioconférence.*

# constats

## et préconisations

### Des atouts locaux, à diffuser largement

#### La baie de Saint-Brieuc

La baie de Saint-Brieuc, naturellement structurante pour le territoire, est une composante fondamentale de son identité. La mer est une ouverture pour le territoire, c'est également un espace qui le compose à part entière. Demain, l'importance des activités maritimes va continuer à s'accroître : production d'énergie, tourisme, nautisme et plaisance, ressources halieutiques, biodiversité, transports. Les enjeux sont considérables, et les liens entre terre et mer doivent être appréhendés de façon indissociable. Car si le littoral et l'espace maritime sont supports d'activités économiques, ce sont aussi des espaces fragiles qui doivent être préservés. La diversité des usages qu'ils font cohabiter mérite ainsi d'être accompagnée.

#### Préconisation

POUR UN TRAM-TRAIN  
ENTRE LE LÉGUÉ ET LES CHÂTELETS

*La zone des Châtelets est l'hinterland du Légué ; à ce titre, une liaison ferroviaire entre les deux sites aurait toute sa pertinence.*

# 6



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

#### Une technopôle innovante, de renommée internationale

Le récent regroupement des Zoopôle, Bati-pôle et Véhipôle au sein de la Technopôle Saint-Brieuc Armor permet de donner plus de visibilité aux dynamiques qui existent sur ce site. Elle porte ainsi l'innovation sur le territoire.

*La Technopôle Saint-Brieuc Armor regroupe une cinquantaine d'entreprises et d'établissements : centres de formation, entreprises de renommée mondiale, pôle d'accueil et d'accompagnement de jeunes entreprises innovantes, agence de recherche...*

Si elle confirme sa vocation agricole et agro-alimentaire, la Technopôle ancre également la gastronomie, les innovations automobiles ou énergétiques comme des domaines d'activités phares du territoire. Et l'innovation, qu'elle soit technologique ou sociale, est un levier formidable pour répondre aux enjeux : amélioration des conditions de travail dans les industries agroalimentaires, valorisation des algues dans l'alimentation, adaptation de l'alimentation au vieillissement de la population,...

#### Préconisation

MULTIPLIER LES LIENS ENTRE  
LA TECHNOPOLE ET LE RESTE  
DU TERRITOIRE

*Les liens entre la Technopôle et le reste du territoire doivent nécessairement être développés dans une logique de coopération :*

- relations avec les élus et le grand public car le potentiel de la Technopôle est encore méconnu,
- relations avec les centres hospitaliers, les établissements d'accueil de personnes âgées pour développer de nouveaux produits en lien avec les besoins de la population vieillissante,
- mais également liens physiques : pourquoi ne pas imaginer un tram-train entre la Technopôle et le centre-ville, sur la voie ferrée existante ?

# 7





## Des initiatives pilotes et exemplaires, en matière d'énergie

Le territoire est largement mobilisé, depuis plusieurs années, pour réduire les consommations énergétiques, et notamment d'électricité, à l'instar du programme Vir'volt-maison. À côté, dans le territoire voisin du Mené, les initiatives de production locale d'énergie sont multiples.

En complémentarité, l'arrivée du parc éolien offshore dans la baie offre une opportunité pour renforcer ce secteur d'activité, et faire de la transition énergétique, un véritable projet de territoire, global et cohérent.

### Préconisation

# 8

#### INSCRIRE LE PARC ÉOLIEN OFFSHORE DANS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL

*Comme indiqué dans sa contribution au débat public sur le parc éolien offshore, ce dernier doit s'inscrire dans le développement global du territoire : articulation nécessaire avec les dynamiques en faveur des économies d'énergie, réflexion sur son insertion et son intégration dans le littoral, en complémentarité avec les autres activités maritimes, insertion dans une filière industrielle plus large des énergies marines, tourisme industriel,...*

### Préconisation

#### RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE LES ACTEURS LOCAUX

# 9

*Comme le territoire se compose de divers quartiers et est multipolaire, il regorge d'initiatives et d'acteurs (entreprises, associations, entrepreneurs...) dynamiques, qui interviennent à des échelles de proximité. Pour faire de cette richesse un atout, les coopérations sont indispensables.*

*Dans cette même logique, la concertation citoyenne doit également être renforcée. Les habitants ne sont-ils pas les meilleurs ambassadeurs de leur territoire ?*

#### QUELQUES EXEMPLES D'OUTILS POUR RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS LOCAUX

*Les démarches qualité prennent de plus en plus de place, et peuvent être déterminantes dans le déploiement d'un produit ou d'un service.*

*L'accompagnement dans ces démarches peut donc être une façon de renforcer les coopérations entre acteurs. La mise en place d'une monnaie locale peut également constituer un outil intéressant, pour valoriser les entreprises et productions locales, mais également créer des liens entre ces acteurs.*

*Pour renforcer l'ancrage des acteurs locaux, la question de l'impact carbone pourrait également devenir un des critères pour les appels d'offres publics.*

## Une économie structurée autour d'activités primaires

Les emplois de demain ne seront pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Agriculture et pêche jouent un rôle conséquent dans l'économie locale, et structurent également des filières locales, qu'elles soient industrielles ou artisanales. Ces secteurs d'activités joueront également un rôle conséquent dans l'économie de demain ; les conversions à opérer doivent commencer aujourd'hui.

*La dynamique initiée par Saint-Brieuc Agglomération autour de la gastronomie prend tout son sens, car elle regroupe les secteurs agricole, halieutique et conchylicole, mais également toutes les sortes de transformations, qu'elles soient industrielles ou artisanales.*

# constats

## et préconisations

### Des outils à mobiliser pour accompagner la transition, et construire un projet de territoire partagé

#### Un nouveau modèle à inventer

La crise actuelle invite la société à remodeler ses pratiques, son mode de développement. Les changements sont déjà en marche sur les territoires, qui sont les lieux d'ancrage de ces mutations. Ainsi, tout pousse à expérimenter et concrétiser des façons de produire et de vivre plus économes, en ressources naturelles et financières. Dans ces expérimentations, la proximité a toute sa place. C'est autour de cet atout que le territoire doit construire son projet.

#### Préconisation

# 10

S'APPUYER SUR UNE VISION PROSPECTIVE

*Se placer à un horizon de 20, 30 ans est nécessaire pour inscrire durablement le territoire briochin en Bretagne.*

*De nombreuses mutations vont considérablement impacter le territoire demain. On peut notamment citer les mutations climatiques, qui remodeleront les territoires, et les façons de l'habiter, le vieillissement de la population, qui changera certainement le rapport de la population au territoire, les mutations économiques, qui vont modifier les emplois,...*

#### Préconisation

# 11

SENSIBILISER, INFORMER POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT ET SUSCITER LA CRÉATIVITÉ

*L'ensemble des acteurs locaux sont concernés par le développement du territoire : aussi bien les élus que les entreprises, les lycéens, les associations, les habitants, les syndicats, les artistes... Le Conseil de développement souligne l'importance de la sensibilisation et de l'éducation pour (re)donner confiance au territoire, et construire collectivement son devenir : apprentissage et expérimentation de nouvelles pratiques, apprentissage à parler en public, écouter et débattre. Ces temps ou lieux de cultures partagées sont des préalables à une appropriation plus globale d'un projet de territoire.*

#### Préconisation

# 12

ÉLARGIR LE REGARD GRÂCE À DE NOUVEAUX INDICATEURS

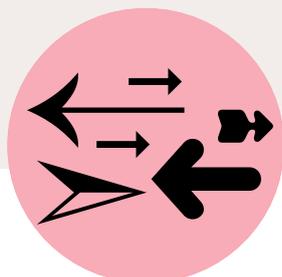
*Pour élargir le regard sur le territoire et valoriser ses atouts, de nouveaux indicateurs de richesses devraient être élaborés localement. Ces indicateurs viseraient à replacer l'humain au cœur du projet de développement, mais également à s'adapter aux mutations et évolutions sociales.*

#### Préconisation

# 13

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA JEUNESSE

*Les jeunes sont les premiers concernés par l'avenir du territoire ; il semble primordial de les écouter.*





## Une ouverture nécessaire en Bretagne

Le projet partagé du territoire est la condition préalable au développement de relations et de coopérations avec d'autres.

### Des échanges conséquents, avec les territoires voisins

De nombreux flux relient le territoire briochin à ses voisins : déplacements domicile-travail de ou vers l'Agglomération, accueil de population pour les loisirs, commerces, accès à des services départementaux, accueil de jeunes au sein du pôle universitaire. Les habitants de l'Agglomération se déplacent également sur les territoires voisins, pour des raisons économiques, sportives, touristiques, culturelles, ou de loisirs.

Certaines coopérations sont structurées au sein du syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc, mais les échanges ne s'arrêtent pas au périmètre ou aux compétences d'une structure.

### Demain, un rapprochement considérable entre Rennes et Saint-Brieuc

La mise en place du projet Bretagne à Grande Vitesse mettra Saint-Brieuc à 35 minutes de la capitale régionale. Ce rapprochement devrait multiplier et faciliter les échanges entre ces deux territoires. Pour développer des relations et des coopérations réciproques, le territoire briochin doit affirmer son projet. Les échanges entre ces territoires doivent être à double sens : domicile-travail, échanges économiques et culturels, loisirs,... car les territoires rennais et briochin sont complémentaires.

### Et le Sud ?

Les liens entre le Nord et le Sud Bretagne apparaissent bien peu développés. Le Sud Bretagne se structure pourtant autour d'un réseau de villes moyennes, dont la taille est comparable avec Saint-Brieuc. À vol d'oiseau, Lorient ou Vannes sont à peine plus loin de Saint-Brieuc que Rennes : moins de 100 km !

À minima, des échanges sur les expériences et pratiques des uns et les autres pourraient enrichir les réflexions.

### Préconisation

# 14

TISSER DES RELATIONS PLUS ÉTROITES AVEC LES VOISINS

*Certaines thématiques méritent d'être approfondies plus largement pour une meilleure cohérence territoriale : coopérations culturelles, organisation des déplacements,... Un certain nombre d'atouts et d'enjeux méritent évidemment une approche partagée (littoral, avenir de l'agriculture,...)*

*Des relations plus étroites avec les territoires voisins du Nord et du Centre Bretagne, doivent donc nécessairement être tissées.*

### Préconisation

# 15

POUR DES ÉCHANGES RÉCIPROQUES AVEC L'AIRE URBAINE RENNAISE

*Il apparaît ainsi pertinent, sinon nécessaire, de développer des échanges réciproques avec l'aire urbaine rennaise. Ces échanges sont évidemment à envisager dans une logique de complémentarité, et non pas d'opposition.*

### Préconisation

# 16

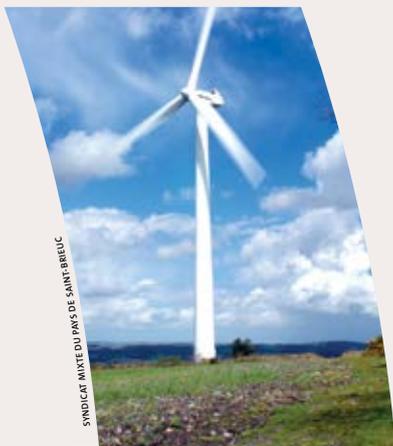
DÉVELOPPER DES LIENS ENTRE LE NORD ET LE SUD

*La ligne ferroviaire Manche-Atlantique doit structurer des échanges entre le Nord, le Centre et le Sud Bretagne ; dans un 1<sup>er</sup> temps, ces échanges doivent être de nature économique, pour relier les ports de Lorient et Saint-Nazaire aux entreprises agroalimentaires du Nord et Centre Bretagne. Car sans cette ligne, demain, la saturation de la gare de Rennes entraînera un développement des transports par camion en Bretagne.*

# constats

## et préconisations

### Des coopérations au-delà de la Bretagne



#### Préconisation

##### POUR UNE FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE DANS L'OUEST

*Le parc éolien en baie de Saint-Brieuc doit s'inscrire plus globalement dans une filière économique qui concerne le grand ouest, au-delà des frontières administratives. Les universités de Rennes, Brest, Nantes et Saint-Nazaire, les entreprises bretonnes, normandes doivent coopérer, pour structurer une filière autour des énergies marines qui s'appuie sur les infrastructures à venir ou existantes (hydrolienne de Bréhat, le parc éolien dans la baie,...)*



#### Préconisation

##### UN ESPACE MARITIME EUROPÉEN À VALORISER

17

*À proximité de l'autoroute maritime qui relie la France à l'Angleterre, le secteur Est Iroise – Ouest Manche jusqu'aux côtes anglaises est une zone relativement protégée, identifiée par l'Europe comme un espace environnemental stratégique.*

*Il serait intéressant que des acteurs locaux se saisissent de cette opportunité de coopération, pour renforcer la place de Saint-Brieuc en Bretagne, et plus largement en Europe.*



18

#### Préconisation

##### INVESTIR DES RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

19

*Les échanges au sein des réseaux permettent de réinscrire des actions locales dans une perspective plus large, et de leur redonner du souffle. Certains réseaux thématiques regroupent diverses collectivités, et leur donnent l'occasion d'échanger sur des préoccupations communes.*

*À titre d'exemple, le réseau Terres en villes rassemble élus d'agglomérations et représentants agricoles et vise à favoriser les échanges entre les territoires urbains et périurbains (français ou non français) engagés dans des politiques agricoles et forestières périurbaines.*

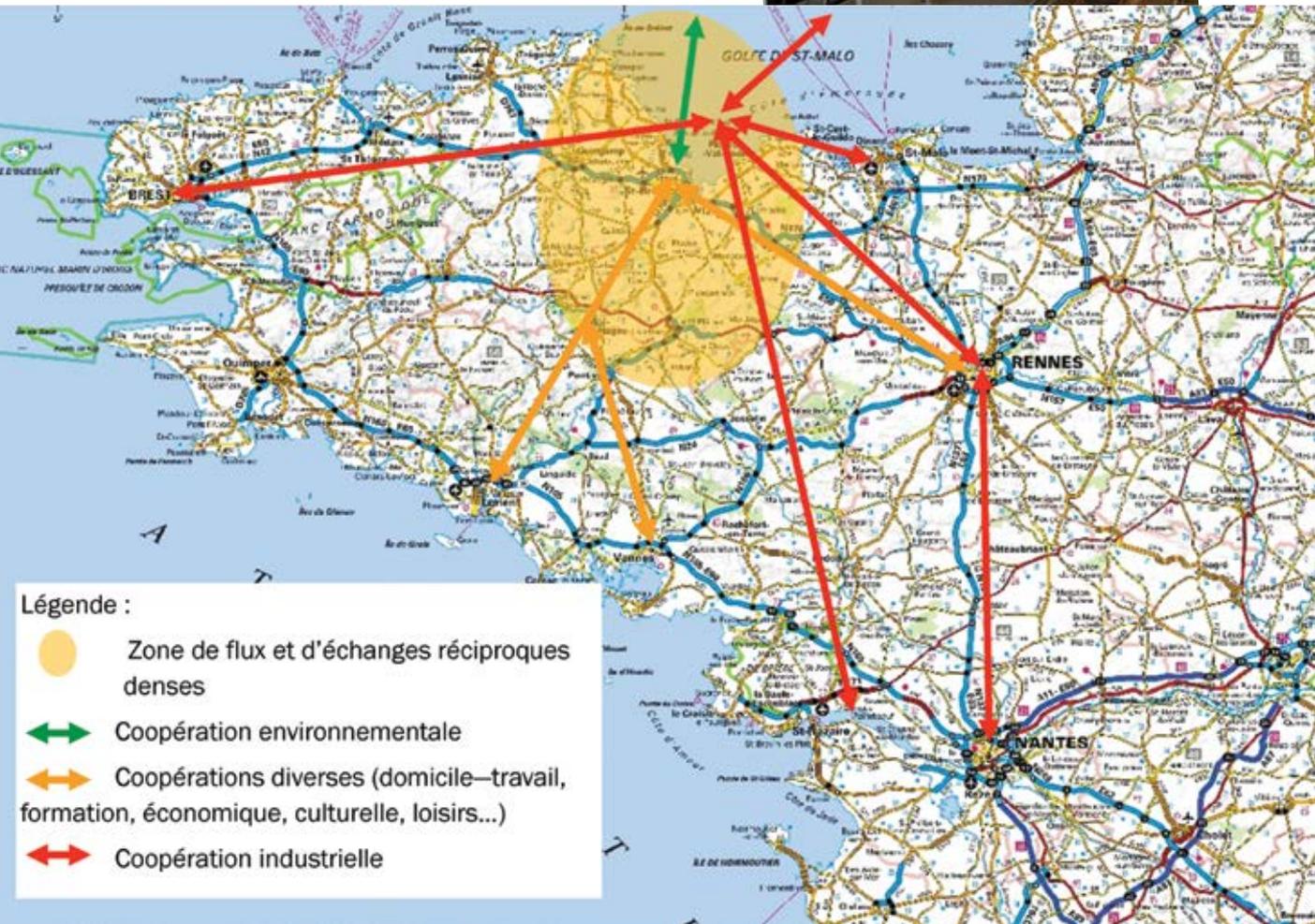


SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC



SM DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

### La place du territoire briochin en Bretagne : pour de nouvelles coopérations



# Ils ont contribué à la réflexion

le Conseil de développement les remercie

**Ils ont été auditionnés,  
interrogés et ont contribué,  
par leurs éclairages, à la réflexion**

**M. Thierry BURLOT,**  
vice-président du Conseil régional de Bretagne,

**M. Louis GUILLEMOT,**  
Chambre de commerce et d'industrie,

**M. Jacques LE GALL,**  
Chambre de métiers et de l'artisanat,

**Mmes Jocelyne CACCIALI et Julie LEMAITRE,**  
Association de développement économique  
du pays de Saint-Brieuc,

**M. Emmanuel MEGRET,**  
Union patronale interprofessionnelle des Côtes d'Armor,

**MM. Patrice LE BER et Adrien ARNAUD,**  
Maison de l'emploi du pays de Saint-Brieuc,

**Mme Marylise LE GAC et M. Matthieu BOUDEVILLE,**  
la Citrouille,

**M. Claude SAUNIER, M. Frédéric BERNARD,**  
Zoopôle développement,

**M. Yves Le BAHY,**  
président de Géographes de Bretagne,

**M. Bruno JULLIEN,**  
membre de Géographes de Bretagne,

**Mme Sylvie CAP,**  
Côtes d'Armor Développement.

**Mme Laurence FALKENSTEIN,**  
Rich'ESS

**Ils ont répondu aux questionnaires**

**M. Jean-Pascal GUILLOUET,**  
Président de la communauté de communes du Mené,

**M. Loïc CAURET,**  
Président de Lamballe Communauté,

**M. Daniel HOUZE,**  
vice-président du pays de Matignon,

**M. Pierrick ANDRE,**  
Lannion Trégor Agglomération,

**Mmes et MM. Les élus,**  
du bureau municipal de Ploufragan,

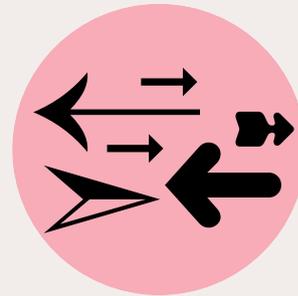
**Mme Mathilde CONNAN,**  
association départementale d'information  
jeunesse des Côtes d'Armor,

**M. Thomas LAPORTE,**  
Agence locale de l'énergie du pays de Saint-Brieuc,

**Mme Géraldine LE MARCHAND,**  
Côtes d'Armor nature environnement,

**M. Arnaud GOUAILLE,**  
Union professionnelle des artisans,

plusieurs Conseils de développement bretons.



**Ils ont élaboré la réflexion**

**M. Louis René SIFFERT,**  
pilote du groupe de travail,  
et vice-président du Conseil de développement,

**M. Jacques UGUEN,**  
co-pilote, et président du Conseil de développement,

**et les participants  
au groupe de travail :**

**Frédéric BERNARD,** Zoopôle développement,

**Matthieu BOUDEVILLE,** La Citrouille,

**Joëlle CARLUER,** habitante

**Jocelyne CACCIALI,** ADE,

**Richard CEVEQUE,** Chambre de métiers et de l'artisanat,

**Didier CHOUAT,** CEAS,

**Philippe COLAS,** CFDT,

**Jean-Luc DERRIEN,** habitant,

**Anne DIAZ,** thésarde CRCB,

**Caroline DUBREUIL,** habitante,

**Jean-Marie GOETGHEBEUR,** habitant,

**Gwenaëlle KERTUDO,** habitante,

**Patrice LE BER,**  
Maison de l'emploi du pays de Saint-Brieuc,

**Pierre LE FLOC'H,** habitant,

**Pierre LEMAITRE,**  
Comité départemental olympique et sportif,

**Régine MARY,** Collectif Gratuité,

**Nicole MORIN,** CFDT,

**Daniel PICOT,** CODERPA,

**Anne REY,** Côtes d'Armor Habitat,

**Loïc TOUPIN,** La Poste,

**Martine VIART,** habitante.



## Ils adhèrent et font vivre le Conseil de développement

### Collège 1 : Entreprises, activités professionnelles et organismes de développement

Association de développement économique du pays de Saint-Brieuc, Coopérative d'activités et d'emploi Avant-premières, Fédération bancaire française, Fédération nationale des transports de voyageurs, La Poste, Office de tourisme de la baie, Ordre des avocats, Union des métiers de l'industrie hôtelière, Union professionnelle artisanale, Union patronale interprofessionnelle Armor, Zoopôle développement.

### Collège 2 : Services publics et établissements publics

Agence départementale d'information sur le logement, Association départementale des secrétaires de mairie, Association de formation aux professions éducatives, Chambre de commerce et d'industries, Chambre de métiers, Chambre d'agriculture, Côtes d'Armor Habitat, Caisse primaire d'assurance maladie, Institut universitaire technologique, Maison de l'emploi, Mission locale, Centre d'informations et d'orientation.

### Collège 3 : Syndicats de salariés

CFDT, CGT, UNSA, CFTC, FSU.

### Collège 4 : Vie collective

AJIR-Erquy, ADALEA, ADAPEI, Association départementale d'information jeunesse, ADMR, Agence locale de l'énergie du pays, Côtes d'Armor nature environnement, comité départemental olympique et sportif, Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome, CODERPA, Entour'âges, Foyers de jeunes travailleurs le Marronnier et l'Igloo, La Citrouille, fédération départementale des MJC, Mutualité Française, Ohé Prométhée, Penthièvre Actions, UDAF, UFC que Choisir, Rich'ess

### Collège 5 : membres individuels, citoyens, habitants,...

Pierre LEFLOC'H, Martine VIART, Joëlle CARLUER, Gwénaëlle KERTUDO, Jean-Luc DERRIEN



## Ils financent le Conseil de développement

Syndicat mixte du pays de Saint-Brieuc,  
Saint-Brieuc Agglomération,  
Conseil régional de Bretagne.



Pour élaborer cette réflexion, le Conseil de développement s'est également appuyé sur ses précédents travaux, et notamment :

- la contribution intermédiaire au futur contrat de pays (2013)
- la contribution au débat public sur le parc éolien offshore (cahier d'acteur) (2013)
- l'évaluation de la charte de développement (2011-2012)
- les outils de mesure du développement durable (2011)
- l'offre culturelle dans le pays de Saint-Brieuc (2010)
- Autosaisine sur les transports de voyageurs (2008)

# Pour aller plus loin...

Pour le Conseil de développement, le territoire briochin prendra toute sa place en Bretagne s'il est doté d'un véritable projet de développement endogène, partagé localement. La logique de développement sera donc nécessairement différente de celle de Rennes, ou de Brest.

Le territoire briochin doit expérimenter, conforter sa propre logique de développement, et s'appuyer notamment sur la proximité, et la diversité des acteurs locaux qui le composent.

Plusieurs pistes de réflexion évoquées ici méritent d'être approfondies : l'ouverture sur la mer, l'élaboration collective d'une vision prospective du territoire, le développement de nouveaux indicateurs de mesure de richesse,...

Les territoires ruraux qui entourent l'agglomération sont des atouts pour elle, son littoral est une richesse incomparable, et la proximité de pôles urbains de Brest, Rennes, et Nantes sont une chance pour son développement.

Le territoire briochin est une des pièces du puzzle breton ; elle prend son sens si elle s'imbrique et coopère avec les pièces voisines...

*« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.. »*

*« N'eus nemet ar c'henlabour hag ar c'hevelerezh a c'helfe lakaat mab-den da gaout fiziañs en amzer-da-zont. »*

Kofi ANNAN



## Les cahiers

SEPTEMBRE 2013

LES CAHIERS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE ET DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc

Centre Hemera

8, rue des Champs de Pies

CS 40 532

22035 SAINT-BRIEUC

☎ 02 96 58 62 26

[etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org)

Retrouver cette publication et les autres travaux du Conseil de développement sur le site internet du pays de Saint-Brieuc

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Avec le soutien financier



Traduction en breton assurée par Telenn

